



Emmanuel Macron Président de la République Palais de l'Elysée 55 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Paris, le 14 Novembre 2022

Monsieur le Président,

La spéculation crée de la faim.

En 2008, la spéculation d'acteurs privés sur les cours de l'alimentation fut l'un des principaux facteurs explicatifs des « émeutes de la faim »<sup>i</sup>. Au plus fort de la pandémie de COVID 19, la spéculation a également joué ce sinistre rôle. C'est également le cas, en ce moment, depuis l'agression russe en Ukraine.

Depuis le début de l'année, nous faisons face à un retour en force des spéculateurs sur les marchés alimentaires mondiaux. Ainsi, lors du pic spéculatif de juin dernier, près de huit acheteurs de blé sur dix sur le marché de Paris étaient des spéculateurs, principalement des fonds de placement et des banques d'investissement. Cette flambée spéculative a des conséquences massives sur la hausse des prix de l'alimentation qui, loin d'être une question de production, est donc surtout une question de régulation du marché<sup>ii</sup>.

Nous faisons actuellement face à la troisième crise alimentaire majeure du 21<sup>ème</sup> siècle ; la troisième crise en moins de quinze ans mais aussi la troisième crise où des profiteurs de la faim spéculent et s'enrichissent aux dépens du droit à l'alimentation de milliards d'individus<sup>iii</sup>.

Cette situation est inacceptable et n'a que trop duré. Les solutions à mettre en œuvre sont connues et reconnues<sup>iv</sup>. Vous les retrouverez dans une <u>pétition</u>, signée à ce jour par près de 100 000 citoyennes et citoyens, que nous joignons à cette lettre<sup>v</sup>:

- 1. Il faut sévèrement limiter les contrats sur les matières premières et abaisser les limites de position pour ces contrats à terme afin de stopper la spéculation débridée.
- 2. Les investisseurs institutionnels et les fonds de placement doivent être exclus des marchés sur les denrées alimentaires
- 3. Il est nécessaire d'exiger plus de transparence sur les marchés : les investisseurs et les coopératives et entreprises qui commercialisent des matières premières alimentaires doivent rendre public l'état de leurs stocks pour éviter la panique sur les marchés.

La France s'est déjà positionnée en faveur d'une plus forte régulation des marchés financiers agricoles et alimentaires, notamment lors du G20 de 2011<sup>vi</sup>. L'initiative FARM pour la sécurité alimentaire que vous avez lancée le 24 mars dernier porte également ce besoin de transparence des marchés<sup>vii</sup>. Cette nécessité de régulation a enfin été reconnu par le G7 au mois de juin lequel affirmait vouloir se battre « contre tout comportement spéculatif qui met en danger la sécurité alimentaire ou l'accès à une alimentation équilibrée pour les pays ou les populations vulnérables ».

Pourtant, aucune de ces prises de positions n'a été assortie de mesures concrètes pour encadrer efficacement la spéculation. Bien que prioritaire, ce sujet n'est à ce jour pas véritablement à l'agenda politique.

Loin de réguler, la plupart des pays semble au contraire souhaiter faciliter les investissements agricoles des plus grands groupes privés, et ce avec de très faibles conditionnalités. C'est notamment ce que propose l'initiative FARM, qui présente les multinationales agro-alimentaires comme une des principales solutions à la crise actuelle.

Cette approche de recours inconditionnel au secteur privé en période de crise alimentaire n'est pas nouvelle et a déjà échoué par le passé. En 2012, plutôt que de s'attaquer au sujet de la spéculation alimentaire et de la transparence des marchés, le G7 avait ainsi lancé la « *Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire* » (NASAN) qui faisait la part belle aux investissements privés. Largement dénoncé par la société civile pour son opacité et son approche contreproductive, la NASAN avait surtout permis à quelques multinationales de s'enrichir, mais n'avait eu quasiment aucune retombée positive dans la lutte contre la faim<sup>viii</sup>.

Six ans après son lancement, la France avait d'ailleurs quitté unilatéralement l'initiative en dénonçant une approche « idéologique » et un risque avéré d'accaparement des terres des petits producteurs<sup>ix</sup>. Il est donc très étonnant de retrouver la promotion d'investissements privés, non conditionnés, comme l'un des piliers de l'initiative FARM. A minima, une enquête sur les pratiques des entreprises concernées et un vrai cadre de redevabilité devraient être des préconditions et être rendus publiques. Ces entreprises sont-elles par exemple prêtes à s'engager à ne pas contribuer aux dérives de la spéculation alimentaire ?

Alors que le directeur du Programme Alimentaire Mondial a annoncé la semaine dernière que le monde était en train « de faire face à la pire crise alimentaire depuis la seconde guerre mondiale »<sup>x</sup>, les erreurs du passé ne doivent pas être reproduites. Plus que jamais, il est temps d'être ambitieux quant à la régulation des marchés alimentaires.

C'est à cette fin que nos deux associations, foodwatch, ONG européenne de défense des consommateurs dans le domaine de l'alimentation et le CCFD Terre-Solidaire, ONG française de solidarité internationale œuvrant dans plus de 60 pays, unissent leurs voix avec celles de milliers de citoyennes et de citoyens pour vous demander, Monsieur le Président, de porter activement et publiquement un engagement fort et concret pour lutter contre la spéculation alimentaire.

Monsieur le Président, deux opportunités majeures s'offrent à vous : le sommet du G20 de cette semaine et la future révision de la règlementation européenne relative aux marchés financiers (Mi-FID<sup>xi</sup>).

Dans l'attente de votre réponse, et restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Karine Jacquemart
Directrice générale de foodwatch France

Sylvie Bukhari-de Pontual Présidente du CCFD-Terre Solidaire

S. B.

<sup>&</sup>lt;sup>i</sup> Foodwatch, Les spéculateurs de la faim, 2011

ii CCFD-Terre Solidaire, FNH, Greenpeace et Amis de la Terre : <u>Agriculture, alimentation et guerre en Ukraine : un décryptage en 11 questions, mai 2022.</u>

iii Communiqué de foodwatch et CCFD-Terre Solidaire, juin 2022.

iv IPES-FOOD: <u>Une autre tempête parfaite</u>? <u>Comment l'échec de la réforme des systèmes alimentaires a permis à la guerre en Ukraine de déclencher une troisième crise mondiale des prix alimentaires en 15 ans, et ce qui peut être fait pour et ce qui peut être fait pour éviter la prochaine, mai 2022.</u>

<sup>&</sup>lt;sup>v</sup> Pétition : <u>Stop aux spéculateurs de la faim : alimentons les gens, pas les profits.</u>

vi CCFD-Terre Solidaire: <u>La faim justifie les moyens</u>, 2018.

vii Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, <u>présentation de FARM</u>, avril 2022.

viii CCFD-Terre Solidaire, ACF, Oxfam, <u>La faim, un business comme un autre: comment la nouvelle alliance du G8 menace la sécurité alimentaire en Afrique, 2014.</u>

<sup>&</sup>lt;sup>ix</sup> Le Monde, <u>Pourquoi la France s'est retirée de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire</u>, 2018.

<sup>&</sup>lt;sup>x</sup> Le Monde, <u>Appel de David Beasley, directeur du Programme alimentaire mondial</u>, novembre 2022.

xi Observatoire législatif du parlement européen, <u>Amendements à la directive sur les marchés d'instruments financiers</u> (MiFID 2), novembre 2022.